

Image not found or type unknown



Taxe d'habitation et imposition box

Par **libalou**, le **22/10/2013 à 18:20**

Bonjour,rnrnJe viens de recevoir ma taxe d'habitation 2013 pour l'appartement où j'étais en location pendant deux ans. Il s'agit d'un appartement de 45 m2 et un box en sous sol de 10m2 , est-ce normal d'être imposable sur ce box? rnrnSi non, pourriez-vous m'indiquer l'extrait de la loi qui le précise? rnrnEn vous remerciant par avance,rnrnCordialement

Par **moisse**, le **22/10/2013 à 19:00**

Bonjour,rnOui puisque le box est situé à moins d'un kilomètre de votre appartement.rnc'est une annexe.(code général des impôts 1409).

Par **libalou**, le **22/10/2013 à 20:27**

C'est ce que je craignais! rnrnJe vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ma question!